

Image not found or type unknown



Comment proceder pour obtenir mes droits

Par **Ganesh**, le **22/02/2016** à **14:43**

Bonjour,rnrnCela fait plus de 4ans que je travaille sans aucunes pauses (10h-19h) et en effectuant des heures supp' non payees. J'ai proposé a mon employeur une rupture conventionnelle qui ma été acceptee mais dans 6mois.(de plus je nai aucune autre preuve de sa proposition autre que sa parole orale!)rnrnJe suis au bord de la crise de nerfs car je ne me voit pas rester dans ces conditions de travail pendant ce laps de temps!!!rnrnJe ne sais pas comment proceder pour acclerer mon depart tout en ne perdant pas mes droits au chomage.rnrnMerci d'avance...